

Conformité RGPD en pratique

Modalités pédagogiques

Durée : 21 heures, 3 jour

Horaires : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Lieu : Voir convention

Participants : 1 mini – 8 max

Dates : Voir convention

Niveau : Initiation

Présentation de la formation

Pour répondre aux attendus du RGPD, cette formation vous permet de comprendre les enjeux et principes de cette réglementation, d'apprendre à rédiger le plan d'action et de l'animer pour atteindre rapidement la conformité.

Objectifs de fin de formation

A la fin de la formation l'apprenant sera capable de :

Comprendre les enjeux du Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD)

Connaître les principes et le droit du RGPD

Savoir déployer un plan d'action pour la mise en conformité

Connaître les méthodes d'application, évaluation, révision

Public visé et Prérequis

Public visé :

Cadre-employés, chef de service des différentes fonctions de l'entreprises, chef de projet marketing, chef de projet logistique, acheteur prestation marketing et toutes personnes impliquées dans les processus traitant des données à caractères personnels.

Prérequis :

Avoir des notions de sécurité informatique

Connaître le fonctionnement de l'entreprise

Positionnement avant la formation

Le niveau de connaissance des stagiaires sera évalué avant la formation via un questionnaire en ligne réalisé par le formateur.

EASY B4U - PASSPRO

86 rue Pierre et Marie Curie 34430 SAINT JEAN DE VEDAS

Courriel : contact@passpro.fr – Tél : 09.51.04.21.45

N° d'enregistrement 76 66-02012-66 Auprès de la Préfecture de la région Occitanie

Siret : 821 373 677 00029 - Ape : 7022Z

Référence PROG4 – Version D

Objectifs et contenus pédagogiques par demi-journée

Jour 1

matin

Les fondamentaux du RGPD

Qu'est ce que le RGPD ? ses attendus et son champ d'application
Les données à caractère personnel et les données sensibles
Les principes et les droits des usagers
L'audit préalable de l'entreprise
Rôles du DPO ou DPD

Après-midi

Déploiement de la mise en conformité

Le plan d'action : rédaction et mise en oeuvre
La documentation du RGPD
Le registre des traitements de données
Les fiches de détails

Jour 2

Matin

Le système d'information numérique

La sécurité informatique
Cartographie des ressources et du système d'information
Audit des prestataires et fournisseurs informatiques
Procédures de la sécurité informatique

Après-midi

Les méthodes et procédures

Roue de Deming et PDCA
Rédaction des documents de procédures.
Contrôle du site internet et outils de communication

Jour 3

Matin

La documentation RGPD

Audit des fournisseurs et prestataires
La charte de bonne conduite
Formation des salariés

Après-midi

Communication avec les partenaires du RGPD

La CNIL

Nomination du DPO (ou DPD)

Gestion des incidents

Déclaration des incidents

Calendrier de vie du RGPD

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

Moyens pédagogiques :

Moyens et méthodes pédagogiques : La formation alternera théorie et pratique avec des exercices, cas pratiques et mises en situation.

Supports : Un support de cours sera remis à chaque apprenant.

Moyens techniques :

Moyens mis à disposition : Salle équipée de tables et chaises, connexion internet, vidéoprojecteur ou projection des supports sur un écran LCD

Matériel requis : Ordinateur personnel autorisé.

Modalités d'évaluation

Avant la formation : une évaluation en ligne sur le positionnement du stagiaire

Pendant la formation : exercices, quiz, QCM et mises en situation tout au long de la formation pour tester vos connaissances et évaluer votre progression.

En fin de formation : un questionnaire à choix multiple permettra de vérifier l'acquisition correcte des compétences.

Critère d'évaluation :

- Un score de 75% doit être obtenu pour valider la formation et obtenir l'attestation de formation

Après la formation : une évaluation est réalisée à 6 mois pour évaluer l'impact de la formation sur la pratique professionnelle du stagiaire

Moyens d'encadrement

Formateur expert spécialisé en sécurité informatique et protection des données depuis plus de 14 ans.

DPO certifié suivant le référentiel des compétences du DPO par la CNIL

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Feuille d'émargement par demi-journée signée par chaque stagiaire et par le formateur
- Remise d'une attestation d'assiduité individuelle à la fin de la formation

Appréciation des résultats :

- Évaluation formative continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous souhaitons que tout le monde puisse bénéficier et accéder à nos formations. C'est pourquoi, notre organisme de formation vous propose d'étudier les possibilités d'aménagement au cas par cas. Pour cela merci de contacter le Référent Handicap au 09 51 04 21 45 ou par mail à handicap@passpro.fr.